

Communiqué de presse

Des dirigeants déterminés pour deux hôpitaux de qualité

Pourquoi le directeur financier, tant opposé à la réalisation de l'initiative H+H, a-t-il mis un an à se retirer ?

Plus d'un an après le oui des Neuchâtelois pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires, le directeur financier des hôpitaux neuchâtelois a démissionné. Il a expliqué sa décision par son opposition totale à la réalisation de l'initiative votée par les citoyens et dont le Conseil d'Etat doit assurer la mise en œuvre. Alors que le rapport du canton est en consultation, voir l'argentier d'HNE dramatiser la solution choisie par le peuple, interpelle, d'autant plus que le contexte est pourtant clair: la réalisation de deux hôpitaux est en marche et l'heure est partout à la proximité plutôt qu'au prestige (voir le sujet du 19:30 de la RTS de ce mardi 6 mars sur l'Hôpital du Valais).

Les Conseils communaux loclois et chaux-de-fonniers se posent dès lors les questions légitimes suivantes:

- Pourquoi a-t-il mis un an à assumer son opposition persistante à la décision démocratique?
- Pourquoi a-t-il accepté d'être consultant pour le groupe de travail mandaté par le Conseil d'Etat pour lancer la réalisation de l'initiative?
- Pourquoi le conseil d'administration de transition l'a-t-il laissé s'exprimer en regard de sa position sans équivoque?
- Comment le Conseil d'Etat, qui répète la difficulté du défi à relever pour le bien des Neuchâtelois, apprécie-t-il de voir l'un des directeurs de HNE se répandre sur le place publique et, semble-t-il, encouragé à le faire, semant le trouble, complexifiant et ralentissant sa mission, au risque de pénaliser tout le canton?

Variantes de répartitions équilibrées

De plus, en dépit du négativisme que manifeste HNE, les Neuchâtelois doivent savoir que l'exercice d'établir des variantes de répartition équilibrée entre les deux hôpitaux de proximité - et non de prestige - voulus par les Neuchâtelois, a déjà été mené au sein du groupe de travail.

Les Conseils communaux loclois et chaux-de-fonnier demandent aux dirigeants et cadres se sachant incapables d'œuvrer à la saine réalisation du choix démocratique des Neuchâtelois de réfléchir à leur capacité à mener à bien leurs mandats.

Il s'agira, pour assurer la conduite efficiente de la mise en œuvre, dès que le Grand Conseil aura statué, de désigner au plus vite la direction provisoire du futur hôpital des Montagnes. Celle-ci garantira l'équité et la sérénité du processus vers la remise à niveau du site chaux-de-fonnier.

Comme le 26 octobre 2017, lors de la remise du rapport du groupe de travail mandaté par le Conseil d'Etat, les Autorités locloises et chaux-de-fonnières rassurent la population et le personnel hospitalier: le Canton a la charge d'assurer une répartition équilibrée, qui ramènera les disparités entre les deux sites dans des proportions acceptables.

La santé et l'avenir du canton en dépendent.

La Chaux-de-Fonds/Le Locle, 9 mars 2018

Contacts:

- Théo Huguenin-Elie, président du Conseil communal, La Chaux-de-Fonds, 032 889 00 20
- Cédric Dupraz, président du Conseil Communal, Le Locle, 032 933 84 06
- Katia Babey, conseillère communale (DJASS), La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 30
- Miguel Perez, conseiller communal (DRAC), Le Locle, 032 933 84 09